



# CONSEIL DE LIGUE

## Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

---

**Président :** Pascal PARENT.

**Présents :** Franck AGACI, Bernard ALBAN, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Patrick BELISSANT, Henri BOURGOGNON, Andre CHAMPEIL, Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Raymond FOURNEL, Hervé GIROUD-GARAMPON, Hubert GROUILLER, Abtisse HARIZA, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Christian MARCE, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Michel PINEL, Celine PORTELATINE, Chrystelle RACLET, Didier RAYMOND, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET, Jacques VANTAL, Serge ZUCHELLO.

**Excusés :** Bernard BOISSET, Louis CLEMENT, Dominique DRESCOT, Stéphane LOISON, Arsène MEYER, Guy POITEVIN, Gérard SAEZ.

**Assistent :** Bernard BARBET, Président d'honneur.  
Bernard COURRIER, représentant Arsène MEYER.  
Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Wilfried BIEN,  
Roland SEUX.



Le Président est heureux d'accueillir Chrystelle RACLET au sein du Conseil de Ligue, suite à sa brillante élection à l'Assemblée Générale de la Ligue le 26 juin 2021.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Informations du Président et du Président délégué de la LAuRAFoot.

- **AG des Districts / Collège des Présidents.**

*Ain :* Lilian JURY fait part du bon déroulement de cette Assemblée où il a pu répondre en direct aux vœux des clubs relatifs au Statut de l'Arbitrage.

Il souligne la présence de Bernard BARBET à cette A.G.

*Isère :* Pascal PARENT tient à féliciter Hervé GIROUD-GARAMPON, élu Président du District avec 100 % des voix.

Par ailleurs, deux nouveaux membres du Comité Directeur ont été élus, MM. BUOSI Bernard et COCHARD Jean-Luc.



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON*

Il fait également part de la présentation d'un vœu concernant le Statut de l'Arbitrage dont l'objectif est de bloquer pendant 11 ans comme indépendant un arbitre qui quitte un club et qui souhaite en représenter un autre.

Entre les 2 ans actuels et les 11 ans demandés, il y a certainement un juste milieu !!

Vœu à examiner à la lumière des modifications du Statut de l'Arbitrage qui seront certainement présentées à l'Assemblée Fédérale d'hiver.

*Lyon & Rhône* : Pascal PARENT fait part du bon déroulement de l'Assemblée Générale.

Il informe qu'un vœu sur la limite du nombre de mutés a été voté et sera présenté à l'A.G. d'hiver de la LAuRAFoot (à savoir 2 joueurs mutés provenant d'un même club maximum sur les 6 mutés autorisés).

Haute-Savoie Pays de Gex : Didier ANSELME informe qu'à cette très bonne Assemblée Générale il n'y avait ni de vœu ni d'élection prévus à l'ordre du jour.

Deux représentants de la DDJSCS Pays de Gex et Haute-Savoie ont communiqué sur le Pass'Sport et le remboursement des cotisations.

Pascal PARENT remercie les Présidents de District qui organiseront leurs AG ultérieurement de faire part au Conseil de Ligue des dates et des modalités d'organisation rapidement.

Il informe que a priori ni lui ni Lilian JURY ne pourront participer à l'AG du District du Cantal car un collège des Présidents de Ligue est organisé le même jour.

*AG de la MDS le 23 juin 2021 à Paris* : délégation de la LAuRAFoot composée de MM. JURY, FOURNEL, ANSELME et CHARBONNEL.

Lilian JURY fait part de la reconduction du partenariat entre la LAuRAFoot et la MDS à hauteur de 120 000 €.

Les 20 000 € supplémentaires par rapport au partenariat d'origine seront exclusivement fléchés pour l'accompagnement des clubs.

## **2. Approbation des comptes rendus.**

- **Conseils de Ligue des 24 avril et 29 mai 2021.**

CL du 24 avril :

Point FAFA : demandes complémentaires de certains districts par rapport à des dossiers de clubs qui se confirment.

**Il faut Lire** : « Loire + 19 900 € » (et non pas « Haute-Loire » comme retranscrit).

- **Bureaux Plénières des 3 mai, 17 mai et 21 juin 2021.**

BP du 21 juin :

« Lettre de remerciements de Mme MILVAQUE pour les témoignages de sympathie manifestés à l'occasion de la visite du Président et du Président délégué de la LAuRAFoot sur la tombe de Jean-Claude MILVAQUE à l'occasion d'un déplacement **sans** le Cantal ».

*Il faut lire déplacement **DANS** le Cantal.*



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON*

Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité en tenant compte des modifications ci-avant.

Didier RAYMOND souhaite que les comptes rendus de ces réunions soient envoyés plus tôt et rapidement après les réunions aux membres du Conseil de Ligue afin qu'ils aient le temps nécessaire pour en prendre connaissance.

### ***3. Retour sur l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 26 juin 2021.***

La Ligue a malheureusement encore une fois dû organiser son AG en visioconférence. Il est vraiment souhaité et souhaitable de pouvoir organiser toutes les prochaines AG de la LAuRAFoot en présentiel.

Le format dématérialisé pourra néanmoins être envisagé en cas de mauvaises conditions climatiques ou en raison de l'importance et/ou du nombre de sujets à l'ordre du jour. Une modification des Statuts de la Ligue a d'ailleurs été votée en ce sens.

Le Président a constaté que les clubs n'ont pas trop rencontré de problèmes de connexion, ceux-ci étant déjà rodés avec les précédentes A.G..

Joël MALIN signale quelques problèmes techniques au niveau du son en début d'Assemblée. Pascal PARENT informe que ces problèmes seront rappelés au prestataire si une nouvelle AG dématérialisée devait être organisée afin de les éviter autant que possible.

Les propositions de modifications de la Commission Régionale de Révision des Règlements ont toutes été votées ainsi que le vœu de la Commission Régionale de Réforme et de Suivi des Championnats.

En revanche, les vœux des clubs relatifs au Statut de l'Arbitrage, aux Championnats Régionaux U14/U15 et aux ententes ont été rejetés.

### ***4. Retour sur les matchs amicaux officiels – Reprise d'activité.***

La LAuRAFoot a pu organiser une trentaine de matchs amicaux sur le mois de juin malgré plusieurs annulations de matchs par les clubs.

Le Président est satisfait que des clubs, équipes et licenciés ait pu rejouer au football, organiser des tournois et retrouver ainsi le chemin des stades.

Les rencontres futsal pour lesquelles la Ligue s'était mobilisée pour trouver des terrains futsal extérieurs ont malheureusement été annulées par les clubs.

### ***5. Planning des manifestations de la LAuRAFoot pour la saison 2021/2022.***

Celui-ci sera complété pour le Bureau Plénier prévu jeudi 15 juillet 2021.

A noter pour le moment :

29 août 2021 : collège des Présidents organisé en Isère, suivie d'une remise de plaque sur la tombe de Michel MUFFAT-JOLY.

8 septembre 2021 : tirage 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France à 18h00 à Lyon.



## CONSEIL DE LIGUE

### *Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON*

---

27 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2021 : réunion des clubs N3, R1 et R2.  
6 septembre : réunions des clubs R3.  
14,15 et 16 septembre 2021 : réunion des clubs Futsal et féminins.  
18 et 19 septembre 2021 : rentrée U10, U11.  
25 et 26 septembre 2021 : rentrée U6, U9.  
11 décembre 2021 : Assemblée Fédérale.  
2 et 3 avril 2022 : phase départementale Festival Foot U13 Pitch.  
7 et 8 mai 2022 : phase régionale Festival Foot U13 Pitch.  
18 et 19 juin 2022 : journée des débutants.  
4 et 5 juin 2022 ou 11 et 12 juin 2022 : finale nationale Festival Foot U13 Pitch.  
8 mai 2022 : finale de la Coupe de France.

Joël MALIN questionne sur l'obligation d'organiser les rentrées des jeunes aux dates prévues par la LFA et la DTN. Par ailleurs, il s'étonne de la date tardive de la journée des Débutants. Roland SEUX précise que le but est d'uniformiser et de communiquer sur cette manifestation avec un vrai week-end de rentrée U11 pour tous les territoires. Toutefois, les Districts peuvent exceptionnellement déroger aux dates de la LFA.

#### **6. Composition des Commissions Régionales.**

Le Président remercie Lilian JURY d'avoir contacté les Présidents de Commission afin de bien s'assurer de la reconduction ou non des membres actuels des commissions puis les nouvelles candidatures sont examinées.

La présentation de la composition des commissions régionales saison 2021/2022 (ou toute la durée du mandat pour les commissions disciplinaires et de contrôle des clubs) fait ensuite l'objet d'une discussion entre les membres du Conseil de Ligue avant validation.  
La version modifiée paraîtra prochainement sur le site Internet de la LAuRAFoot.

#### **7. Championnats régionaux 2021/2022 : composition des poules et calendrier.**

##### **Les poules :**

Lilian JURY présente le projet de composition des différentes poules des championnats régionaux.

Suite à la parution du PV de concertation des Commissions Sportive et Féminine et concernant la poule R2 F, Lilian JURY fait part du courrier de recours du club de Foot Féminin Yzeure Allier Auvergne arrivé après la date requise.

Le Bureau Plénier répondra à ce courrier ainsi qu'à celui du club du FC Chambotte voire d'autres.

Les deux poules de R2 Futsal sont composées de 8 et 9 clubs.

→ Avis du Conseil de Ligue : statu quo pour conserver 2 poules de 8 et 9 sous réserve d'une dernière vérification des Présidents de District.



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

Après quelques échanges relatifs à la composition des poules, les membres du Conseil de Ligue les valide ainsi que le communiqué ci-après (qui seront mis en ligne aujourd'hui sur le site internet de la Ligue) :

*« Dans le prolongement de sa décision du 24 avril, le Conseil de Ligue a examiné ce 10 juillet la composition des poules des différents championnats régionaux, avec l'objectif de les modifier le moins possible par rapport à celles de la saison blanche 20/21.*

*Le Conseil de Ligue a néanmoins été contraint de tenir compte d'un nombre non neutre de défections d'équipes dans plusieurs de ces mêmes championnats régionaux.*

*Ce faisant, et même s'il n'a pas pu répondre à toutes les demandes, il a mis à profit la modification obligée de certaines poules pour les retravailler partiellement afin de réduire autant que faire se peut le kilométrage des déplacements des équipes au sein d'une même poule, ce qui était le souhait de plusieurs clubs en cette période financièrement difficile.*

*Il a également pu donner une suite favorable à des accords ayant pu intervenir entre 2 clubs pour intervertir 2 équipes de même niveau, sous réserve que cela n'augmente pas ou peu les kilomètres parcourus par les autres équipes des poules concernées.*

*Enfin, le Conseil de Ligue a aussi tenu compte de quelques cas de dossiers disciplinaires récents et importants ayant opposé certaines équipes ».*

Malgré tout le soin apporté à la composition des poules, les courriers qui ne manqueront pas de parvenir des clubs seront examinés au Bureau Plénier du 15/07/2021.

#### **Le calendrier sportif :**

Peu de changements depuis le dernier Conseil de Ligue, celui-ci a pu être complété après connaissance des calendriers fédéraux des compétitions Féminines et Futsal.

La reprise est fixée au 12 septembre 2021 pour toutes les compétitions régionales sauf le Futsal dont la date est fixée au 19 septembre 2021.

#### Coupe Nationale Futsal :

La phase Régionale démarre le 26 Septembre 2021 sachant que les clubs R1 seront exemptés des 2 premiers tours.

Le Président propose que ce calendrier soit validé lors du Bureau Plénier du 15 juillet 2021 après remarques éventuelles et rapides par mail des membres du Conseil de Ligue.

## **8. Point juridique.**

- **Dérogations article 73 des Règlements Généraux de la FFF :**

Les joueuses U16 F et U17F peuvent pratiquer en Senior dans les compétitions de District, dans la limite du nombre de joueuses U16 F et U17 F pouvant figurer sur la feuille de match, comme défini ci-après :



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

- District de l'Ain : 1 U16 F et 1 U17 F.
- District de l'Allier : 1 U16 F et 2 U17 F.
- District du Cantal : 1 U16 F et 3 U17 F.
- District Drôme-Ardèche : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Haute-Loire : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de Haute-Savoie et du Pays de Gex : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de l'Isère : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Loire : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de Lyon et du Rhône : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District du Puy de Dôme : 0 U16 F et 3 U17 F.
- District de Savoie : 3 U16 F et 3 U17 F.

**Le Conseil de Ligue valide les demandes de dérogation ci-dessus pour la saison 2020/2021.**

- **Dérogations article 73 des Règlements Généraux de la FFF :**

Pris connaissance de la nécessité d'accorder une dérogation aux joueurs U19 qui ne peuvent pas évoluer dans des compétitions ouvertes aux U19, afin de leur permettre d'évoluer dans une compétition Seniors ;

Attendu que l'article 117 des Règlements Généraux de la FFF prévoit que :

« Est dispensé de l'apposition du cachet « Mutation » la licence :

[...]

b) du joueur ou de la joueuse signant dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité pour quelque raison que ce soit (notamment pour cause de dissolution, **non-activité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge [...]** ) de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge [...].

De plus, **le joueur U12 à U19**, ainsi que la joueuse U12 F à U19 F, **quittant son club du fait d'une inactivité partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge** et bénéficiant de ce fait des dispositions du présent paragraphe, **peut évoluer avec son nouveau club uniquement dans les compétitions de sa catégorie d'âge**, cette mention devant figurer sur sa licence » ;

Considérant cependant que ledit article ne peut pas être appliqué pour les licenciés U19 évoluant dans les **Districts de l'Ain, de l'Allier, du Cantal, de la Drôme-Ardèche, de la Haute-Loire, de la Loire et du Puy de Dôme**, dans la mesure où ces derniers n'organisent ni de championnat U19 ni de championnat U20 ouvert aux U19 ; que l'inactivité partielle des clubs en catégorie U19 n'est pas du fait des clubs mais de l'organisation des championnats Jeunes par ces districts ;

**Par conséquent, le Conseil de Ligue précise que la dérogation prévue dans l'article 117.b précité ne peut s'appliquer et décide, pour l'ensemble des joueurs U19 qui devaient participer au sein de leur club d'origine aux compétitions U19 organisées par l'un desdits Districts, de leur permettre de partir librement (dispensés du cachet mutation et non limités à leur catégorie d'âge) dans un autre club appartenant à l'un des sept Districts précités.**

Toutefois, cette dérogation est exceptionnelle du fait de la situation particulière de ces derniers et n'est valable que pour la saison 2021/2022.



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

---

- **Groupements.**

Les Groupements suivants n'ayant pas pu être validés lors du Bureau Plénier du 21 juin 2021, sont validés à l'unanimité par le Conseil de Ligue :

512107 - EL.S. DE CHAPONOST

523825 - F.C. VAL LYONNAIS

→ GROUPEMENT SC GARON.

523650 - F.C. LIMONEST SAINT DIDIER AU MONT D'OR

515453 - A.S. ECULLY F.

→ GROUPEMENT FEMININ ASEF / FCLDSD.

#### 9. **Point financier.**

- **Point CADAF.**

Didier ANSELME informe que 25 dossiers ont été étudiés le jeudi 8 juillet et que 4 autres sont arrivés après cette date. Une fois l'ensemble des demandes examinées, la commission statuera au cas par cas.

Joël MALIN souhaiterait avoir une situation des clubs par District.

Didier RAYMOND questionne sur l'éventuelle parution d'un procès-verbal à l'issue des travaux de la commission.

Le Président informe que ce procès-verbal constituera en une proposition de la commission mais que la décision finale appartiendra au Conseil de Ligue.

- **Clubs en défaut de paiement - Décision.**

Lilian JURY a fait le recensement District par District de tous les clubs n'ayant pas réglé le Relevé N° 2 ce qui représente une liste de 125 clubs à laquelle il faut enlever :

- les clubs ayant un dossier CADAF.
- les clubs en inactivité.
- les clubs ayant demandé un échéancier.
- les clubs dont le prélèvement n'a pu être effectué.

La limite de 700 € par club est fixée. Au-delà de cette somme, il sera procédé au blocage de l'enregistrement des licences après décision de la Commission Régionale des Règlements.

La liste sera envoyée aux Districts qui pourront faire part de leurs observations avant le 15 juillet pour décision à prendre par le Bureau Plénier.

En attendant, un mail de relance sera adressé à tous les clubs concernés.

#### 10. **Questions diverses.**

- **Pierre Longère : Challenge PEF lauréat régional.**

Après réunion du jury final le 25 juin 2021, le classement est le suivant :



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

---

- 1/ Académie de Moulins.
- 2/ F. Bourg en Bresse Péronnas 01.
- 3/ FC Lyon.

Le lauréat (Académie de Moulins) devrait être invité à un week-end à Clairefontaine avec l'ensemble des lauréats du Challenge National PEF au début de saison 2021/2022.

- **Jean-Marc Salza : nomination nouveaux observateurs d'arbitres.**

Proposition de la Commission Régionale des Arbitres de nommer comme observateurs d'arbitres :

DREVET Thierry (Isère)

LOPES Jorge (Puy de Dôme)

→ **Le Conseil de Ligue valide ces nominations.**

- **Guy Poitevin :**

Compte tenu de l'importance que va prendre le Foot en Marchant dans le paysage footballistique, quelle licence devra prendre le pratiquant ?

Licence foot loisir ? Avec le risque d'une double licence au cas où cette personne aurait déjà une licence dirigeant.

→ La licence la moins chère sera remboursée si la personne a déjà pris une licence.

→ Nous suivrons la consigne fédérale qui est d'avoir des licences loisirs moins chères. Il faudra juste en déterminer le tarif lors de l'AG de la LAuRAFoot en présentiel.

Thierry DELOLME informe de l'embauche d'un éducateur au District de la Loire afin de travailler sur le Foot en Marchant puisque Saint-Etienne en sera le pôle pilote.

- **Pierre Longère :**

Cette saison, la F.F.F. remet à disposition de la Ligue, les délégués suivants : Christian PERISSIN, Jean-Paul CHASTAGNIER et Daniel RAMON (mutation).

Candidats « délégués régionaux » présentés par les Districts pour validation :

- AARAB Mounir (District Drôme-Ardèche).
- CHEVRIER Philippe (District Haute-Savoie Pays de Gex).
- DEBLIQUIS Guy (District de la Loire).
- MAMMERI Youssef (District de Lyon et du Rhône).
- MONTALBANO Stéphan (District Drôme-Ardèche).

Après réunion de la Commission des Délégués et étude des candidatures tout en tenant compte du profil préconisé par la F.F.F., la Commission propose les candidatures suivantes au poste de délégué national :

- SPATARI Marie (LAuRAFoot).
- SUSSEY Frédéric (District Haute-Savoie Pays de Gex).
- CIVET Eric (District Puy-de-Dôme).

Ces derniers seront convoqués à la Fédération pour entretien et tests fin août.

→ **Le Conseil de Ligue valide les candidatures Fédérales et Régionales présentées ci-avant.**



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

- **Thierry Delolme : proposition FFF d'offre pour l'achat de tablettes.**

Les Présidents de District sont libres de répondre indépendamment à cette offre.

- **Denis Allard : Plan Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD) L'AURA Foot (échéances).**

Le Pôle Formation, après avoir organisé une réunion en visioconférence, mène une réflexion sur l'organisation du PFFD sur le territoire de la L'AURA Foot : déploiement, modules de formation, thèmes à envisager, présentiel ou distanciel, et répartition de ces formations entre la Ligue et les Districts.

La liste des formateurs sera transmise à la Commission indiquant le statut de ces derniers, s'ils ont suivi la formation, s'ils sont habilités à la dispenser.

Un point est à faire début septembre pour la formation de nouveaux stagiaires, voir les besoins supplémentaires, les ressources humaines à disposition, etc.

La question financière a été abordée et le souhait de la Commission est de dispenser des formations de dirigeants gratuites la saison prochaine (notamment en raison de l'abondement MDS).

Réflexion sur l'accompagnement des clubs, outre les thèmes arrêtés (Pass'Sport, ANS, etc...). Une présentation sera faite au Collège des Présidents de District le 29 Août prochain pour mise en application début septembre qui semble la période la plus cohérente pour former les dirigeants.

- **Validation Label Clubs Nationaux et autres niveaux.**

Le Président rappelle les labels obtenus par les clubs nationaux :

#### *Décembre 2020 :*

Ain Sud Foot	Excellence
F. Bourg en Bresse Péronnas 01	Elite
Andrézieux Bouthéon FC	Elite
S.C. Lyon	Elite
Olympique Lyonnais	Elite
FC Villefranche	Elite

#### *Mars :*

Moulins Yzeure Foot 03	Excellence
FC Aurillac	Elite
GOAL FC	Elite
Hauts Lyonnais	Excellence
Chambéry Savoie Football	Elite
Thonon Evian Grand Geneve FC	Elite
GFA 74 Rumilly Vallières	Elite

#### *Proposition clubs nationaux :*

Académie S. Moulins Football	Espoir
Groupement Nord Velay	Espoir
FC Vaulx en Velin	Espoir
Foot Féminin Yzeure Allier Auvergne	Or Elite
Condrieu Futsal Club	Espoir



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

Pour la validation des clubs labélisés départementaux et régionaux, le Président confirmera par sa signature le tableau approuvé par chaque District.

→ **Le Conseil de Ligue valide la liste des clubs ainsi labellisés.**

- **Richard Defay :**

- *Services Civiques 2021/2022 – Pass'Sport.*

Pascal PARENT informe du courrier de la LFA qui reconduit les 200 services civiques sur 8 mois avec un supplément de 90 services civiques à compter de début août pour l'accompagnement des clubs.

Pour les premiers, la Ligue et chacun des Districts devront se positionner pour définir leurs besoins en service civique à l'aide du questionnaire prévu à cet effet avant le 15 août 2021.

Concernant les 90 services civiques supplémentaires, un est destiné à chaque District, notamment pour se consacrer au dispositif Pass'Sport et à la sensibilisation à l'arbitrage. Un appel à candidatures sera lancé très prochainement.

Les Districts sont invités à désigner un responsable élu ou salarié, qui peut être aussi un référent ANS.

- *Pass'Sport :*

Il permet de bénéficier de 50 € versés par l'Etat, allégeant ainsi l'adhésion d'une licence sportive pour les jeunes de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 bénéficiant soit de :

- L'allocation de rentrée scolaire,
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé,
- L'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Les familles concernées devraient recevoir 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août un courrier les informant de cette aide.

- *Match à Lyon - France / Finlande - le 7 septembre 2021.*

A ce-jour, seule la billetterie payante a été reçue. La jauge maximale du stade est actuellement fixée à 50% mais cela peut évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Les catégories 5 à 1 correspondent aux tarifs de 13,50 € à 62 € pour les licenciés FFF.

- *ANS 2021.*

Richard DEFAY informe que les décisions relatives aux subventions des instances seront prises au cours du BELFA du 15 juillet 2021. Il attire l'attention des Districts sur des dossiers incomplets de clubs concernant le « bilan 2020 » ; certains n'auraient pas justifié leurs actions 2020 (risque que la subvention soit récupérée par l'Etat).

Denis ALLARD souhaiterait avoir la liste des clubs concernés de son District.

- *F.A.F.A.*

Pascal PARENT fait part des dossiers FAFa qui sont incomplets et arrivent à échéance (factures manquantes). Il rappelle l'échéance du 31 juillet 2021.



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

#### **Départ de Roland SEUX : Discours et remerciements de ce dernier.**

« Après quelques mois de réflexion, j'ai finalement choisi de m'envoler pour un nouveau projet professionnel. Heureux de ces vingt dernières années passées au service des instances de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football.

Je suis sorti de l'Education Nationale après 11 ans en tant que prof d'EPS puis je suis arrivé en 2002 au District du Cantal, sous la présidence de Daniel MIRAL. Après 10 ans, j'intègre les effectifs de la Ligue d'Auvergne en 2006, avant de rejoindre la Ligue Rhône-Alpes en 2012 d'abord comme CTR en charge du PPF avant de prendre la direction technique de la LAuRAFoot à la demande des élus, en 2017 au moment de la fusion de nos régions.

Je remercie évidemment les six présidents qui m'ont accompagné, Daniel MIRAL, Vincent NOLORGUES, Jean-Claude MILVAQUE, puis Daniel THINLOT, Bernard BARBET et Pascal PARENT pour qui j'ai eu plaisir à travailler. J'ai bien sûr une pensée particulière pour Jean-Claude qui nous a quittés.

Merci à tous ces Présidents car ils m'ont globalement laissé travailler comme je l'envisageais, autonomie, responsabilités, force de proposition avec quelquefois des batailles sur quelques sujets.

Un vrai merci aux auvergnats car ils m'ont ouvert la fenêtre pour aller sur le plan national et international avec 6 ans d'accompagnement des sélections qui m'ont permis de faire 2 championnats d'Europe et 1 Coupe du Monde et c'est vraiment le meilleur souvenir de ma carrière, c'était fantastique.

Un merci spécial à Bernard BARBET car lorsque je suis arrivé, j'ai demandé au Président d'aller très vite sur le module formateur car nous n'avions pas dans nos équipes de collègues qualifiés à ce niveau-là. J'ai moi-même validé le formateur ce qui me semblait plus légitime pour prendre la direction technique.

Un vrai merci Bernard car c'est ce formateur qui me permet maintenant de basculer sur le nouvel épisode qui s'ouvre devant moi puisque je vais prendre la responsabilité d'un Centre de Formation Fédéral ; depuis 20 ans j'ai quand même marqué mon attachement aux valeurs de la Fédération et prendre un centre de formation fédéral c'est une vraie logique dans la progression.

Merci aussi à Pascal PARENT qui était informé de ce projet depuis mi-avril et il m'a laissé travailler et avancer sur le sujet jusqu'à ce que je prenne définitivement ma décision mais en tous les cas j'ai senti assez vite qu'il m'autoriserait à aller voir ailleurs, et notamment en outre-mer, si jamais le projet était sérieux.

Le CERFA est basé en Guadeloupe et regroupe des jeunes talents issus de Martinique, Guadeloupe et Guyane. Ces jeunes s'entraînent tous les jours pendant 3 ans et, au fur et à mesure de leur potentiel, peuvent être soit orientés dans les centres de formation métropolitains, soit à la sortie de la terminale, orientés vers les Etats-Unis et le Canada pour de la poursuite d'études.

Ce projet qui a 2 ans est à améliorer, poursuivre et développer.

Au début, on pense soleil et cocotiers et ensuite on pense que c'est un vrai joli projet que je qualifie de politico technique car ces territoires sont voisins mais ne travaillent pas ensemble. J'aurais aussi plaisir à retourner sur le terrain puisque je n'oublie pas mon premier métier d'entraîneur.

Merci à vous tous de m'avoir accompagné et soutenu, merci aux Présidents, merci aux élus lorsque j'étais en visite sur votre territoire, merci aux collègues administratifs, arbitres et techniciens avec lesquels j'ai pris plaisir à travailler.



## CONSEIL DE LIGUE

### Samedi 10 juillet 2021 à 10h00 à LYON

---

*Merci à Richard DEFAY avec lequel nous avons progressivement trouvé notre mode de fonctionnement plutôt collaboratif et qui me convenait bien.*

*Je ne pars avec aucun regret et j'espère qu'on va travailler pendant l'été pour la succession et que la Ligue sera à nouveau pilotée par quelqu'un qui tiendra la barre et pourra poursuivre avec vous les prochains projets.*

*En tout cas, je suis très heureux d'avoir passé ces 19 ans avec vous.*

*Merci à tous ».*

Le Président souhaite bonne chance à Roland et informe les membres qu'il aura la chance de continuer à travailler un peu avec lui, étant membre du COPIL du CERFA en tant que responsable outre-mer au COMEX.

Il lui souhaite aussi bon courage et pleine réussite dans son nouveau projet.

Il informe également les membres que Sébastien DULAC vient d'être admis au professorat de sport ce qui permettra de garder 3 postes de Cadres Etat pour la Ligue.

Les membres du Conseil de Ligue tiennent à féliciter Sébastien DULAC.

La séance est close à 14h00.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE